



OÙ DÉBROUSSAILLER.FR

**Application collaborative pour réduire les
risques de feux de forêts**

Application publique qui permet aux communes et aux administrés de mieux appréhender les obligations légales de débroussaillage.

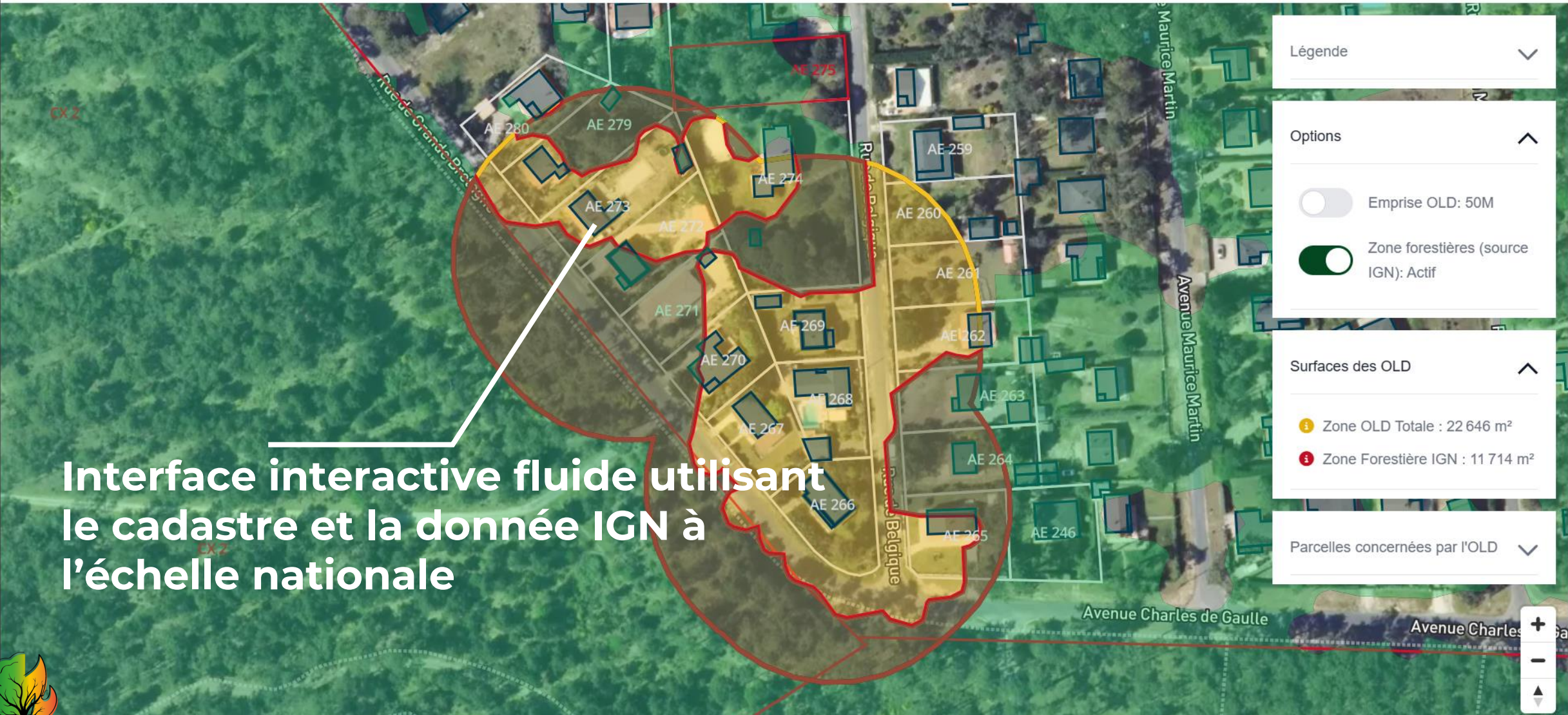


Nous adressons les freins au débroussaillage en simplifiant l'interprétation réglementaire.

Aider l'interprétation des lois et décrets par une interface gratuite et un lien persistant vers les données publiques.

Permettre aux administrés de collaborer autour de la problématique du débroussaillage.

Permettre aux administrés de gérer les déchets verts et d'identifier les services de collecte.



Légende

Options

- Emprise OLD: 50M
- Zone forestières (source IGN): Actif

Surfaces des OLD

- i Zone OLD Totale : 22 646 m²
- i Zone Forestière IGN : 11 714 m²

Parcelles concernées par l'OLD

Interface interactive fluide utilisant le cadastre et la donnée IGN à l'échelle nationale



où débroussailler.fr est une application financée par deux sociétés partenaires girondines.

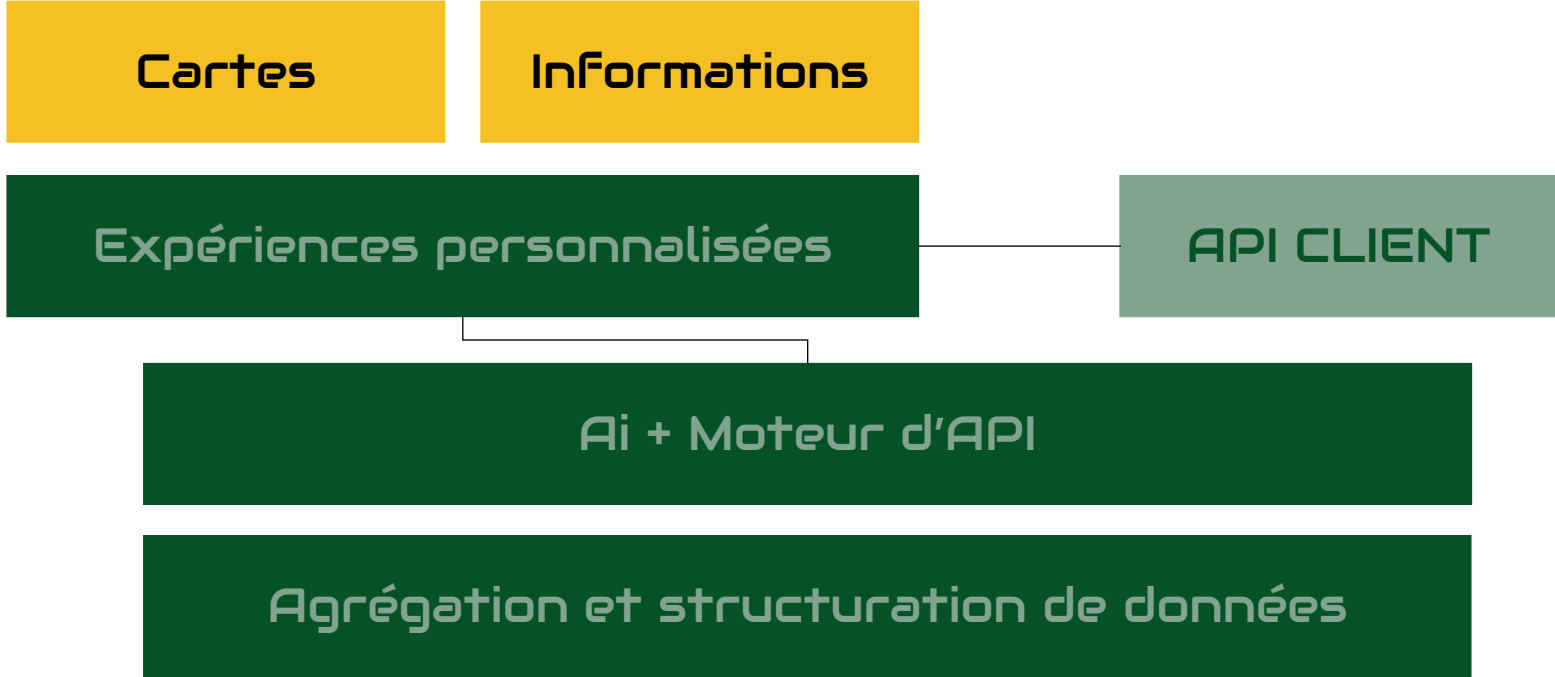


Notre projet a le soutien de :



[Application collaborative sur les obligations légales de débroussaillage \(OLD\) – Résilience des Territoires \(ademe.fr\)](#)





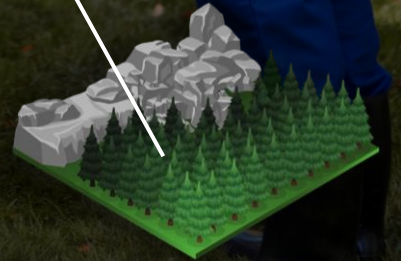
IGN INSTITUT NATIONAL
DE L'INFORMATION
GÉOGRAPHIQUE
ET FORESTIÈRE


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

data.gouv.fr

L'application où débroussailler.fr est l'association de données publiques persistantes, d'une infrastructure souveraine et de moteurs d'API, et de traitement algorithmique de données puissant.

Smart environment

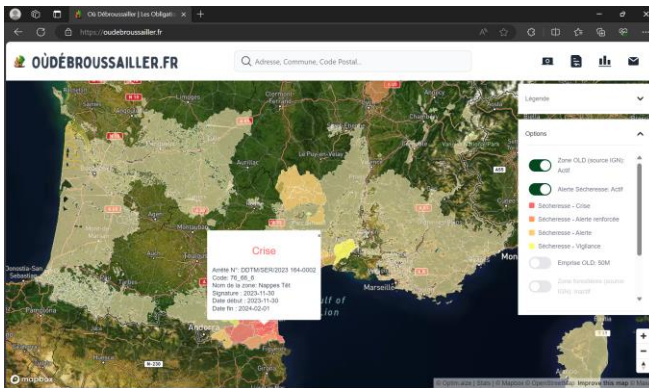


Aider l'interprétation des lois et décrets par une interface gratuite et un lien persistant vers les données.

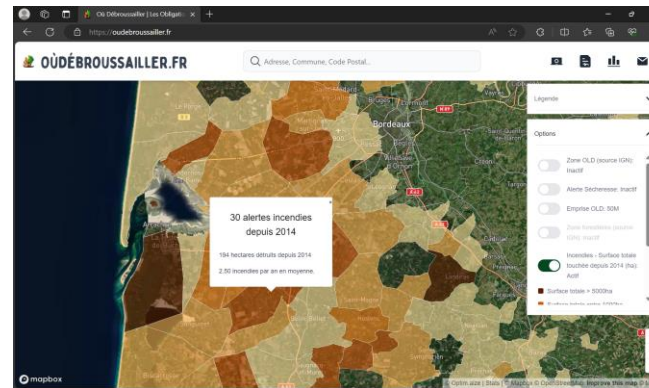
Permettre aux administrés de collaborer autour de la problématique du débroussaillage.

Permettre aux administrés de gérer les déchets verts et d'identifier les services de collecte.

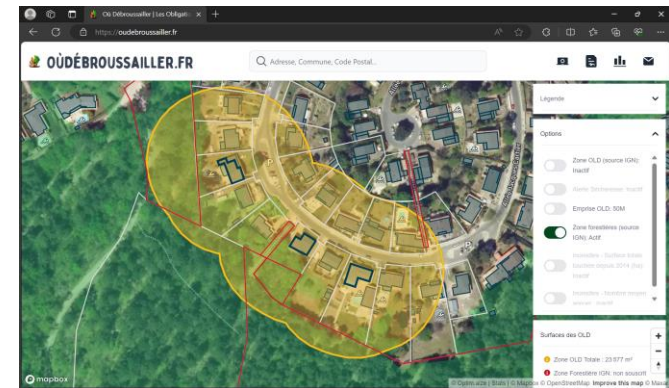
Connecter et fusionner des données de sources multiples dans des expériences collaboratives persistantes d'aide à la prise de décision.



Zones générales d'obligation de l'IGN et alertes sécheresse.



Informations historiques relatives aux feux de forêts.



Visualisation des zones d'obligations autour des bâtis.



Aider l'interprétation des lois et décrets par une interface gratuite et un lien persistant vers les données.

Permettre aux administrés de collaborer autour de la problématique du débroussaillage.

Permettre aux administrés de gérer les déchets verts et d'identifier les services de collecte.

Unir les administrés autour des obligations légales de débroussaillage en favorisant le collectif et l'entre-aide.

Un frein à la réalisation du débroussaillage n'est pas forcément l'interprétation de la loi mais plutôt la capacité technique ou matériel de réalisation de l'acte. C'est pour cela que nous prévoyons, pour la prochaine phase de développement, de développer une interface collaborative avec l'objectif de :

- Permettre aux administrés de proposer ou demander de l'aide ;
- Mettre à disposition du matériel de débroussaillage ;
- Identifier des zones de débroussaillage communes ;
- Proposer un calendrier de réalisations communautaires ;
- Proposer les services de sociétés privées.



Aider l'interprétation des lois et décrets par une interface gratuite et un lien persistant vers les données.

Permettre aux administrés de collaborer autour de la problématique du débroussaillage.

Permettre aux administrés de gérer les déchets verts et d'identifier les services de collecte.

Mettre en relation les administrés, les services de traitement et de collecte des déchets verts en circuits-courts.

Un autre frein à la réalisation du débroussaillage est la gestion du traitement et de la collecte des déchets verts, conséquence du débroussaillage des parcelles et des zones forestières :

- Afficher des informations sur les lieux de collectes, les règles de collecte locales (dates, lieux, volumes et contacts utiles) ;
- Mettre à disposition du matériel de broyage de déchets, notamment ceux qui ont été subventionnés par les communes ;
- Proposer une mise en commun entre administrés de transport de déchets verts pour un lieu de collecte communale (remorques, utilitaires, etc...) ;
- Proposer les services de sociétés privées.





OÙ DÉBROUSSAILLER.FR